



Dès le **14 juin**, engageons sans tarder, avec l'ensemble des retraité.e.s, une bataille d'ampleur pour défendre et promouvoir notre **CNRACL**

Si les revendications «de fond» des retraité.e.s de la Fonction publique territoriale sont identiques à celles des autres retraité.e.s (santé, pouvoir d'achat, gel des pensions, création ou augmentation de taxes, suppression de dispositions fiscales, etc.), la situation de la CNRACL, Caisse de retraite des territoriaux et des hospitaliers, doit être défendue par les retraité.e.s et les actifs de notre champ professionnel.

La situation de notre Caisse est plus que préoccupante si aucune mesure d'équilibre financier n'est décidée par l'État à brève échéance.

Pour 2018, le résultat net est estimé à moins 753 millions d'€ pour 2019, à moins 1 350 millions d'€ et plus aucune réserve.... ; les années suivantes, les déficits s'accroîtraient.

Alors que le ratio actifs/retraités est pour notre Caisse supérieur aux autres Caisses, notamment celle du régime général, comment en est-on arrivé à cette situation ?

- Depuis 1974, au titre de la solidarité inter-régimes, 72 milliards d'€ ont été versés par la CNRACL.
- La compensation versée par notre Caisse de retraite aux régimes déficitaires (1 393 millions d'€ en 2017) induit une grande partie du déficit de notre caisse ; nous ne contestons pas cette compensation, sauf quand celle-ci met notre propre Caisse en déficit, ce qui est le cas actuellement.

- Du fait de la baisse d'effectifs imposée par l'État au fil des années, plus de 120 000 demandes de validation de service sont en attente de traitement ; de ce fait, 1,2 milliard d'€ de cotisations ne peut pas être versé à la CNRACL. Pourtant, chacun sait que ces dossiers de validation permettent aux actifs une prise en compte de ces années lors du calcul de leur pension et apportent des ressources non négligeables à la CNRACL.
- 40 000 demandes de validation de service seraient également en souffrance chez les employeurs.
- Le nombre très important de contractuels dans les collectivités et les hôpitaux sont autant de cotisations qui échappent à la CNRACL ; un plan de titularisations massives devrait être décidé par l'État.
- De plus, les 4 chantiers «Macron» prévoient de réformer la Fonction publique et donc pour cela ne plus recruter sur statut (excepté police, justice, armée), la suppression de 120 000 fonctionnaires et le retour massif aux contractuels, ce qui signifie, de fait, à terme, la disparition de notre Caisse.
- La CNRACL est l'un des seuls régimes de retraite à ne bénéficier d'aucune recette fiscale.

FIER-E-S
D'ÊTRE
FONCTIONNAIRES !

L'État ne répond pas aux préoccupations des administrateurs de notre Caisse :

- En diminuant les effectifs de la Caisse chargés de la gestion notamment des validations de service ;
- En effectuant un chantage sur la signature de la prochaine convention d'objectifs et de gestion essayant de mettre les administrateurs élus de la CNRACL aux ordres du gouvernement.
- En ne faisant aucune autre proposition sinon celle d'attendre le prochain plan de financement de la Sécurité sociale en fin d'année...

Par contre, l'État n'hésite pas à mettre à mal les retraité.e.s :

- Gel des pensions, hausse de la CSG, etc.
- Pour ce qui concerne le Fonds d'Action Sociale (FAS) de la CNRACL, les prérogatives du Conseil d'Administration viennent, comme en 2014 et 2015, d'être mises à mal après le veto du gouvernement pour la revalorisation

de 50 € du barème et des aides allouées aux retraité.e.s les plus fragiles alors même que les finances du FAS permettent cette revalorisation et que cette mesure décidée par le Conseil d'Administration est bien conforme à la COG (Convention d'objectifs et de gestion) actuelle signée par l'État !!!

Plus de 72000 retraité.e.s aux revenus les plus modestes se voient ainsi privé.e.s de l'augmentation des aides, voire dans l'impossibilité d'accéder aux aides du Fonds d'Action Sociale.

La CNRACL est en danger, les pensionné.e.s et les cotisant.e.s seront mis à contribution, son Conseil d'Administration se voit imposer des vetos non justifiés du Gouvernement, des non-réponses aux interrogations et propositions permettant d'assurer de nouvelles ressources pour permettre l'équilibre budgétaire de notre Caisse de retraite.

JEUDI 14 JUIN

Toutes et tous, continuons

- à défendre nos services publics, avec des emplois qualifiés et statutaires pour remplir leurs missions au service des citoyens. Cela devant également permettre la survie de notre Caisse de retraite et la réponse aux revendications légitimes des retraité.e.s.
- à exiger une Loi des finances rectificative qui supprime la CSG.



Nom : Prénom : *j'adhère!*
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Courriel : @
Collectivité employeur :



Fédération CGT des Services publics
Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 88 20 — Email : fdsp@cgt.fr | Site Internet : www.cgtservicespublics.fr
Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode !

